

**La réalisation de travaux sur le domaine public oblige parfois à modifier la police de circulation pendant la durée du chantier. Dans ce cadre, le formulaire ci-joint permet de solliciter un arrêté temporaire de circulation, de stationnement ou d'occupation du domaine public préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique pour la réalisation de travaux.**

**Cette procédure permet de faciliter la circulation, d'assurer la sécurité des personnes, et de prévenir les accidents.**

Les routes concernées par cette demande sont uniquement les voies communales.

La demande d'arrêté est à adresser à la Mairie de CORMERY :

- Par courrier : Mairie de CORMERY – 18, place du Mail - 37320 CORMERY
- Par mail : [mairie@cormery.fr](mailto:mairie@cormery.fr)

Les restrictions de circulation peuvent concerner par exemple :

- La fermeture de la route à la circulation
- La circulation alternée par feux tricolores ou manuellement
- Les basculements de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées
- Les restrictions de chaussées
- Les interdictions de circuler, de stationner, de dépasser éventuellement par catégorie de véhicules
- Les limitations de vitesse, de gabarit, de poids
- Les régimes de priorité

**Le formulaire est à retourner à la Mairie au minimum 15 jours avant le début des travaux.**

**Toute demande incomplète ou arrivant hors délai sera rejetée.**

## DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL POUR LA REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION, DU STATIONNEMENT ET DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**A faire parvenir en Mairie au minimum 15 jours avant le début des travaux**

Toute demande incomplète ou arrivant hors délai sera rejetée.

<b>LE DEMANDEUR</b>	
<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Entreprise
Dénomination :	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Localité :
Téléphone :	Adresse mail :
Nom et adresse du bénéficiaire <i>(si différent du demandeur)</i> :	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Localité :

<b>LOCALISATION DES TRAVAUX</b>
Adresse des travaux :
Références cadastrales :

<b>NATURE DES TRAVAUX :</b>
<input type="checkbox"/> Déménagement
<input type="checkbox"/> Echafaudage
<input type="checkbox"/> Benne
<input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux – préciser nature :
<input type="checkbox"/> Autres :

<b>DEMANDE D'ARRETE DE STATIONNEMENT</b>
<input type="checkbox"/> Stationnement interdit Rue (du n° à n°)
En cas d'empiètement sur une zone de stationnement, indiquer le nombre de places supprimées :

<b>DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION</b>	
<input type="checkbox"/> Circulation régulée par feux tricolores	
<input type="checkbox"/> Circulation régulée par des panneaux	Dans tous les cas, précisez Rue (du n° <input type="checkbox"/> à n°)
<input type="checkbox"/> Fermeture à la circulation	
<input type="checkbox"/> Chaussée rétrécie	
<input type="checkbox"/> Autre – précisez	
<i>Il est rappelé que l'intégralité de la signalisation doit être assurée par les soins et aux frais de l'entreprise ou le demandeur. La Mairie ne met aucun panneau à disposition.</i>	

<b>DATE DE L'OCCUPATION</b>	
Date de début :	Date de fin :

<b>PIECES JOINTES A LA DEMANDE</b>
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté doit impérativement être accompagnée d'un dossier comprenant
<input type="checkbox"/> Plan de situation
<input type="checkbox"/> Plan des travaux
<input type="checkbox"/> Schéma de signalisation
<input type="checkbox"/> Itinéraire de déviation (le cas échéant)

Fait à

Le

Signature

*Il est rappelé que toute personne occupant le domaine public sans autorisation ou qui ne se conforme pas aux prescriptions de l'arrêté municipal s'exposera à des poursuites.*